



LE PROGRAMME SUR LA SANTÉ ET LA QUALITÉ DE L'AIR

Bulletin sur la santé et la qualité de l'air

Novembre 2001

Le programme sur la santé et la qualité de l'air de Santé Canada est responsable de la recherche, des évaluations du risque, du développement des directives et de la gestion du risque des polluants de l'air intérieur et extérieur et leurs impacts sur la santé humaine. Leurs impacts socio-économiques, tels les coûts au système de santé et à l'économie, sont aussi examinés.

Les polluants de l'air comprennent plusieurs substances, dont :

- le monoxyde de carbone;
- les oxydes d'azote;
- les oxydes de soufre;
- les matières particulaires; et
- l'ozone au niveau du sol.

Ces substances proviennent de plusieurs sources, dont les voitures, les tondeuses à gazon et souffleuses à neige, les usines de pâtes et papiers, la combustion de bois et la génération d'énergie électrique.

Ces substances peuvent polluer les milieux intérieurs et extérieurs. La pollution extérieure est associée à des effets néfastes sur la santé humaine, dont une hausse des symptômes respiratoires, des hospitalisations et la mort prématurée. La recherche démontre



que les personnes les plus à risque sont les enfants, les aînés et les personnes souffrant de maladies cardio-respiratoires. Le programme sur la santé et la qualité de l'air travaille avec soin afin d'améliorer nos connaissances concernant l'impact de l'air intérieur sur la santé humaine.

Santé Canada travaille avec de nombreux partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux dans ses activités de recherche. Le Ministère collabore également avec des organisations internationales de recherche et de réglementation afin de communiquer les résultats de recherche et de développer des programmes et des stratégies sur la gestion du risque. En développant des directives, des normes et des recommandations, Santé Canada fait preuve de leadership dans la gestion du risque des polluants de l'air intérieur et extérieur et leurs impacts sur la santé humaine.

Le programme sur la santé et la qualité de l'air joue aussi un rôle dans l'identification des risques nouveaux et des questions de santé associés aux nouvelles technologies, telles que le carburant et les véhicules alternatifs. Notre contribution aide à guider nos partenaires dans l'utilisation technologique qui favorise le développement durable. Le programme aide les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé et contribue aux besoins des générations à venir.

Les fondements législatifs du programme sur la santé et la qualité de l'air provient de la *Loi sur le ministère de la Santé*, de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999) et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Protégez-vous

Planifiez vos activités. Réduisez l'activité physique près des zones de trafic et ce, surtout lors des heures de pointe afin de diminuer votre exposition aux polluants provenant des véhicules.

Écoutez les avis. Lorsque vous entendez un avis de smog, prenez-en note – surtout si vous êtes âgé ou souffrez d'une maladie pulmonaire ou cardiaque. Envisagez des activités à l'intérieur si vous avez des inquiétudes ou si votre enfant souffre d'un problème respiratoire.

Adoptez des mesures appropriées. Il y a plusieurs choses que vous pouvez faire afin de réduire la production de polluants de l'air. Pour de plus amples détails, veuillez contacter :

Division des effets de l'air sur la santé
Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs
Santé Canada

Visitez notre site Web : <http://www.hc-sc.gc.ca/air>

Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

Santé Canada

